

Marche du jeudi 8 o à DORNES

Le point de départ est défini par « étangs communaux, camping »

Pour un accès par DORNES, suivre à partir de la mairie de DORNES la direction CHANTENAY St IMBERT / AUROUER.

Pour un accès à partir d'AUROUER suivre la direction DORNES.

Dans les deux cas les étangs communaux sont signalés par des panneaux :

